

Chablais : une association veut protéger le patrimoine du béton

Née de la mobilisation pour la protection d'une villa atypique vouée à la destruction, à Thonon-les-Bains, une association chablaisienne entend protéger le patrimoine bâti et naturel de la région face à la forte urbanisation.



La ville de Thonon a vu pousser de multiples projets immobiliers d'envergure ces dernières années. – Archives



Par [Valentin Danré](#) Journaliste - Publié: 13 Septembre 2023 à 06h00 Temps de lecture: 3 min Partage :

« *Préserver et mettre en valeur le patrimoine de la région lémanique* », telle est la vocation d'une association tout juste constituée en août. Patrimoine du Léman est liée au sort d'un bâtiment particulier à Thonon, érigé en symbole de la bétonisation de la ville.

En passant avenue de Genève durant l'été, le Thononais Vincent Levy a découvert avec stupéfaction le panneau annonçant la démolition prochaine de la Frégate. « *Quoi ? Ce n'est pas possible !* », s'est-il exclamé. Cette villa des années 1930, dont le style singulier est signé Félix Roy, doit laisser place à un immeuble de quatre étages comprenant 16 logements.

À lire aussi [Thonon : des architectes se mobilisent pour la sauver, qu'est-ce que la Frégate a de si particulier ?](#)

Relayant l'information autour de lui, notamment auprès d'architectes, une idée a germé. « *Constatant que de multiples collectifs sont confrontés au même problème et agissent à l'échelle de leur quartier, nous avons décidé de créer une association* », relate le Chablaisien. L'objectif est de « *créer une synergie entre les petites associations locales face à ces grands projets contre lesquels elles manquent parfois de temps et de force pour agir* ». Les premiers membres entendent se mobiliser pour défendre le patrimoine aussi bien bâti que naturel sur l'ensemble du Chablais.

« Le peu de patrimoine qui reste est bousillé »

Le cas marquant de la Frégate a rapidement retenu l'attention de nombreux spécialistes. Comme Marc Valère, architecte à la retraite et premier président de l'association, ils sont une petite vingtaine du métier à suivre le mouvement.

Au-delà de l'exemple particulier de cette villa, les membres élargissent le débat à l'urbanisation de Thonon, son rythme effréné et les enjeux qu'elle soulève. « *Le peu de patrimoine qui reste à Thonon est bousillé et la ville s'étale* », constate Marc Valère. Dans le même temps, les témoignages se multiplient sur le manque de places dans les crèches, les établissements scolaires qui débordent, les transports publics à la peine... « *Les services ne suivent pas* », résume Vincent Levy.

« *Avant de continuer à démolir, faisons une pause, regardons où on en est au niveau des infrastructures, de l'offre et de la demande* », suggère cet entrepreneur dans le secteur de l'eau. Selon lui, un tel recul est nécessaire afin de répondre à la question cruciale : « *Dans quelle ville voulons-nous vivre ?* »

Aucune couleur politique

Quand ces sujets sont mis sur la table, très vite, le maire et sa politique d'urbanisme se retrouvent sous le feu des critiques. Marc Valère et Vincent Levy brandissent le dernier numéro du magazine municipal, « *qu'il faudrait encadrer* », ironisent-ils. Dans une interview, Christophe Arminjon se livre sur le thème « *Quelle ville pour demain ?* ».

Les deux cadres de l'association estiment que l'édile opère un grand écart entre ses déclarations et ses actions, « *une déconnexion entre le "dire" et le "faire"* ». Toutefois, ils réfutent toute forme de combat politique dans leur démarche. « *Que ce soit Christophe Arminjon ou un autre, peu importe. En l'occurrence c'est lui qui est en place. Nous ne savons pas qui vote pour qui dans l'association et je pense que nous ne sommes même pas du même bord politique* », tranche Marc Valère.

Les membres de l'association jugent la municipalité actuelle trop peu active dans la protection du patrimoine face à l'urbanisation et l'appétit des promoteurs. Ils l'assurent : la Frégate est le premier d'une longue liste de cas dont ils comptent s'emparer. « *C'est la guerre de la Frégate. Si on gagne là, nous aurons plus de facilité pour la suite* », se convainc le président.

Une présentation aux journées du patrimoine

Les membres de l'association Patrimoine du Léman souhaitent faire découvrir l'intérêt architectural de la villa Frégate. Pour cela, une rencontre est organisée le **dimanche 17 septembre à 10 h 30 aux abords de la villa au 72 avenue du Général-de-Gaulle**, à l'occasion des Journées du Patrimoine. Des architectes présenteront la maison. Un point sera également proposé sur la situation actuelle : « *permis de démolition, de construction, recours menés par les voisins, propositions de perspectives pour sa préservation et l'usage possible pour les Thononais* ». Les organisateurs espèrent aussi grossir les rangs de l'association. Un nouveau bureau sera constitué lors d'une assemblée générale en fin d'année. Un site internet est également disponible : patrimoineduleman.fr.